



Les Amis  
de la Terre  
Normandie



CP du 26 septembre 2026

## **Anniversaire de Lubrizol : en soutenant le projet d'électro-raffinerie de Verso Energy, la Métropole de Rouen désire rester la capitale du risque industriel !**

Le 26 septembre 2019, un incendie se déclenchait sur les sites de Lubrizol et de Normandie Logistique, provoquant une catastrophe industrielle majeure en plein cœur de la Métropole de Rouen. L'épais nuage de fumée noire dans le ciel, la mise en danger des secours, les informations incohérentes, les morceaux d'amiante retrouvés dans les jardins, les suies toxiques, les mesures de protection de la population insuffisantes, les mensonges de la Préfecture pour protéger l'industriel, et à ce jour, pas de registre sanitaire ni de suivi à long terme des effets de la catastrophe sur l'environnement. Tout cela reste gravé dans la mémoire des habitant-es.

Pourtant, alors que nous commémorons aujourd'hui le triste anniversaire de ce drame, **la Métropole Rouen Normandie soutient, à quelques kilomètres du site de Lubrizol, en bordure de Seine, et des habitations à Petit-Couronne, la construction d'une raffinerie électrique.** Porté par la start-up Verso Energy, ce projet ambitionne de **produire du kérosène synthétique pour soutenir la croissance du secteur aérien. Un projet uniquement destiné à augmenter la quantité de carburants disponibles pour l'aviation, dans un objectif de doublement du trafic aérien d'ici 2050.**

Verso Energy n'a fourni, pour ce projet comme pour les autres projets similaires qu'il porte ailleurs en France, que des éléments de communication publicitaires, lors de la phase de "concertation préalable" organisée en février 2025 et qui avait suscité **de vives oppositions de plusieurs associations et organisations politiques. Aucune étude d'impact, aucune étude de risque, n'ont été portées à la connaissance des autorités publiques ni de la population.**

**La start-up a d'ailleurs été épinglée par la Commission Nationale du Débat Public<sup>1</sup>** dans le rapport intermédiaire de la consultation continue sur le projet, publié le 10 septembre<sup>2</sup>. La garante lui reproche une "quasi-absence d'actions engagées pour informer le public", et déclare que Verso n'a pas tenu ses engagements, considérant en conséquence que concernant ce projet, **"le droit du public à l'information et à la participation n'est pas suffisant à ce jour"**. Une critique sévère, à laquelle Verso Energy a répondu que la publication d'études concernant le projet "pourrait apporter de la confusion et **des demandes de précisions du public qui se révéleraient énergivores.** Répondre à des remarques du public demanderait à l'équipe un temps précieux qui serait soustrait à la

<sup>1</sup>[https://actu.fr/normandie/petit-couronne\\_76497/manque-d-information-et-lacunes-pourquoi-un-rapport-epingle-ce-gros-projet-d-usine-a-carburant-a-petit-couronne\\_64819460.html](https://actu.fr/normandie/petit-couronne_76497/manque-d-information-et-lacunes-pourquoi-un-rapport-epingle-ce-gros-projet-d-usine-a-carburant-a-petit-couronne_64819460.html)

<sup>2</sup><https://www.debatpublic.fr/usine-de-production-de-carburant-de-synthese-dans-lagglomeration-de-rouen-dezir-6002>

bonne avancée du projet.” **Des déclarations sans équivoque qui révèlent le mépris de l’industriel pour la sécurité de la population de la Métropole et pour la démocratie locale.**

Affirmant clairement son soutien à **un projet fumeux, immature techniquement, et pour lequel aucun élément technique n'est porté à notre connaissance**, avec une volonté délibérée de l’industriel de ne pas communiquer les études, la Métropole a ouvert, le 31 juillet, en plein milieu des vacances d’été, [une consultation publique préalable à la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal](#), visant à " permettre la réalisation du projet industriel DEZiR".

Loin d’être anodine, cette modification ambitionne de faire passer la limitation de hauteur constructible dans la zone concernée de 20 mètres à 60 mètres, et ce afin d’autoriser la construction de colonnes, cheminées, torches, et silos. **Des installations industrielles à propos desquelles nous n’apprenons rien dans cette consultation qui nous demande pourtant de formuler un avis.** Ni le contenu des silos, ni les modalités de fonctionnement des torchères, aucun élément n’est mentionné dans les documents de la consultation concernant le fonctionnement du site, pas plus que les produits qui y circuleraient, leur quantité, **ni les interactions potentielles avec les Plans de Protection des Risques Technologiques et les sites SEVESO jouxtant de part et d’autre le site envisagé** : le site de stockage de carburant de Bolloré Energy et Total (DRPC), l’entreprise LAT Nitrogen (ex Borealis), Air Liquide, TEPSA, et autres sites sensibles<sup>3</sup>.

L’insertion de l’usine, au sein d’une zone classée par la Préfecture dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs comme “à risque (aléas et sous aléas risque industriel : effet thermique, effet de surpression, effet toxique)”, n’est même pas abordée dans la consultation soumise par la Métropole.

**Concernant les torchères**, à propos desquelles aucune information tangible n’est donnée dans les documents portés à l’appréciation du public par la MRN, ces installations peuvent selon l’INERIS relever de deux fonctionnements. Des feux torches volontaires, qui visent à éviter un incident plus grave, et qui sont considérés comme **"un phénomène dangereux admis pour éviter le pire"**. Et des feux torches "accidentels", décrits comme des **"phénomènes dévastateurs"** ayant une "propension à entraîner des effets dominos sur les équipements alentour", et qui génèrent des pertes humaines et matérielles conséquentes. L’accident de torchère de Ghislenghien, en 2004, en Belgique, est l’un des exemples cités par l’INERIS pour illustrer les potentiels risques d’une telle installation : un cratère de 10 m de diamètre et de 5 m de profondeur, 24 morts dont 5 pompiers, 132 blessés, et une zone industrielle "totalement dévastée sur un rayon de 200 m."<sup>4</sup>

Le site industriel imaginé par la start-up Verso Energy comporterait par ailleurs **trois unités industrielles** : un **électrolyseur d’une puissance de 350MW**, qui produirait (en consommant plus d’électricité que l’intégralité de la population métropolitaine et 1,6 millions de m<sup>3</sup> d’eau par an) l’hydrogène nécessaire à la synthèse du kérosène final, une unité de méthanolation, et une unité dite de "méthanol-to-jet". Ces différentes unités **induiraient**

---

<sup>3</sup> <https://www.georisques.gouv.fr/>

<sup>4</sup> <https://www.ineris.fr/sites/default/files/contribution/Documents/referentiel-omega8-final1-couverture-1395914430.pdf>

**chacune des risques industriels majeurs** (production, stockage et transport d'hydrogène, de méthanol, de CO2, de kérosène).

Lors de la même concertation, Verso Energy s'était par ailleurs vantée que son usine ne serait pas classée en site SEVESO. Cette fanfaronnade, sur un territoire déjà marqué par le risque et les pollutions industrielles, n'avait pas manqué de susciter l'indignation des observateurs, **le classement SEVESO étant une mesure de contrôle des installations et de protection des populations, auxquelles Verso clamait sa volonté de s'en soustraire** en stockant le carburant produit sur le site voisin de DRPC.

*"Lors du Conseil Métropolitain du 26 juin dernier, lorsque la délibération autorisant le lancement de cette consultation a été votée, nous sommes intervenu-es pour **alerter les élu-es sur les risques potentiels de ce projet, sur ses consommations considérables en eau et en électricité dans un contexte de tension sur les ressources, et sur les impacts globaux du projet sur l'environnement.**"*, explique Enora, membre du collectif RéPIE. *"Pourtant, la Métropole organise aujourd'hui la **modification "sur mesure" des règles collectives d'urbanisme, au profit d'un industriel qui n'a pour l'instant fourni aucun élément technique sérieux, aucune étude qui permettrait d'évaluer ni l'intérêt éventuel ni la dangerosité potentielle de l'usine qu'il projette de construire en pleine métropole.**"*

*"La dangerosité du site de Verso Energy réside par ailleurs dans l'implantation locale de l'extrême droite qui se cache derrière ce projet",* ajoute Laura Thieblemont, membre des Amis de la Terre et de RéPIE. *"Le co-président de Verso, Xavier Caïtucoli, est en effet un militant identitaire notoire et l'un des financeurs de la campagne de Eric Zemmour en 2022. Les **54 millions de subventions publiques empochées pour des phases de pré-ingénierie, et les modifications du PLUI sur mesure pour se plier à un industriel qui se moque de la sécurité des habitant-es de la Métropole, sont donc autant de cadeaux faits par la puissance publique à l'extrême droite** qui cherche à s'implanter sur notre territoire et à prendre la main sur le secteur stratégique de la production de carburant."*

Notre association dénonce donc **la parodie de démocratie que constitue cette consultation, ainsi que le soutien affiché de la Métropole Rouen Normandie à ce cocktail explosif combinant risque industriel et risque politique.**

La consultation publique organisée par la Métropole est ouverte jusqu'au 30 septembre. Nous encourageons celles et ceux qui voudraient y prendre part à déposer un avis, et nous invitons les personnes souhaitant s'informer sur le projet à nous contacter à l'adresse [repie.normandie@proton.me](mailto:repie.normandie@proton.me).

Le site de la consultation ouverte jusqu'au 30 septembre : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/demarche-participative/concertation-publique/modification-ndeg12-du-plu-de-la-metropole-rouen/presentation>

**Contacts presse :** 07.83.62.57.03 - [repie.normandie@proton.me](mailto:repie.normandie@proton.me)